

**Avis de concours sur titres pour le recrutement de cinq  
Aides-Soignant(e)s**

Conformément aux dispositions du décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière l'EHPAD « Les Augustins » d'Aubigny-sur-Nère organise un concours sur titres d'aide-soignant(e) en vue de pourvoir 5 postes.

**1) CANDIDATURE**

Peuvent être admis à concourir les candidats titulaires soit :

- a. Du diplôme d'Etat d'aide-soignant
- b. Du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- c. Soit d'une attestation d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant délivrée dans les conditions prévues aux articles R 4383-7 à R 4383-9 du code de la santé publique

Et remplissant les conditions pour être mis sous statut.

**2) DOSSIER DE CANDIDATURE**

Pour être recevable, le dossier de candidature doit impérativement comporter :

1. Une lettre de motivation
2. Un curriculum Vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée. Il y sera joint, le cas échéant, les attestations d'employeurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé
3. De la copie des diplômes et certificats dont la personne est titulaire
4. Etat signalétique des services militaires. Pour les candidats français nés après le 31/12/1978 et les candidates françaises nées après le 31/12/1982, attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense
5. un certificat médical délivré en application de l'article 10 du décret du 19 avril 1988, relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la Fonction Publique Hospitalière
6. Une copie recto verso de la carte d'identité/carte de résident pour les ressortissants de l'Union Européenne

Ce dossier devra être adressé par voie postale à : Madame la Directrice  
EHPAD « Les Augustins »  
23 Bis rue Sainte Anne  
18700 AUBIGNY/NERE

Ou

Par voie électronique à l'adresse suivante : mra-les-augustins@wanadoo.fr

**La date limite d'envoi est fixée au 14 décembre 2016 minuit**

cachet de la poste faisant foi ou tampon de réception si remise en main propre au secrétariat.

Au-delà de cette date, plus aucune candidature ne pourra être prise en compte.

**3) SELECTION DES CANDIDATURES**

Le comité de sélection se réunira le 16 décembre 2016 pour une nomination au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**4) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la personne en charge de la gestion de ce dossier :  
Madame DELAGE B au 02 48 58 00 69

La Directrice,

B. DELAGE



Fait le 14 novembre 2016